

Groupe interdisciplinaire "enseignement laïque et fait religieux"

Avenant au courrier de Monsieur Charles Beer, conseiller d'Etat chargé du département de l'instruction publique, de la culture et du sport, du 28 octobre 2009

Attendu que le groupe interdisciplinaire était mis en place pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à la rentrée 2012;

Qu'une prolongation de son mandat pouvait être envisagée si le département l'estimait nécessaire;

Attendu qu'il est jugé important de dresser un bilan des profonds changements intervenus ces 10 dernières années, soit depuis la première conférence organisée sur le thème "culture religieuse et école laïque", le 5 avril 2003;

Qu'il était prévu dans le mandat initial que seraient organisés des journées d'étude, conférence ou débat public sur ce thème.

Le conseiller d'Etat décide de proroger, par le présent avenant, ce mandat jusqu'à la fin de l'année 2013.

Il est confié à un sous-groupe de travail, issu du groupe interdisciplinaire, sous l'égide du secrétariat général, la mission d'organiser dans le courant du mois d'avril 2013 une manifestation publique qui pourrait notamment aborder les thèmes suivants:

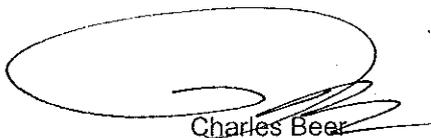
- Un changement de paradigme depuis 2003: Les religions sont devenues progressivement moins importantes pour l'individu, mais de plus en plus âprement débattues dans le domaine public.
- Les raisons de ce changement profond dans la société occidentale, ses répercussions dans le milieu scolaire en général et à Genève en particulier.
- Le religieux ne recouvre pas, à lui-seul, la diversité culturelle dans notre canton: que reste-t-il à faire à l'école pour un "vivre ensemble" le plus harmonieux possible.
- Quelles perspectives pour l'avenir mais aussi quelle répartition des rôles, quelle collaboration entre les différents acteurs, en particulier entre la famille et l'école.

Le sous-groupe se réunira autant de fois que nécessaire et rapportera au groupe interdisciplinaire lors des séances plénières présidées par le conseiller d'Etat qui validera les options retenues.

Outre ces points de situation réguliers, seront abordés en séance plénière les 3 thèmes suivants:

1. Situation à l'enseignement primaire.
2. Formation de base et continue (audition de l'IUFE).
3. Information sur les brochures Grands textes pour le 11^{ème} degré au Cycle d'orientation.

Le conseiller d'Etat chargé du département de l'instruction publique, de la culture et du sport du canton de Genève



Charles Beer

Le 14 septembre 2012